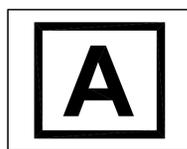
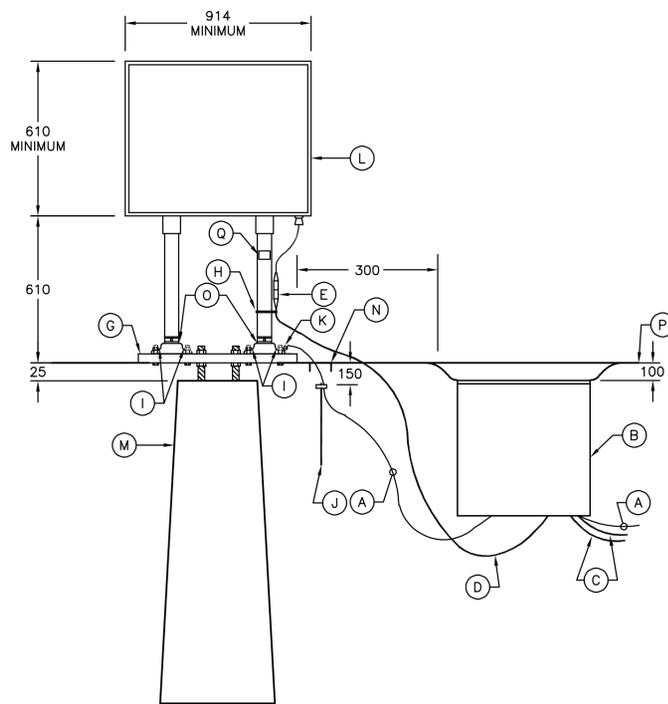


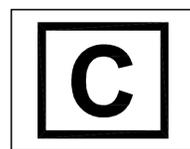
PANNEAUX DE SIGNALISATION LUMINEUX



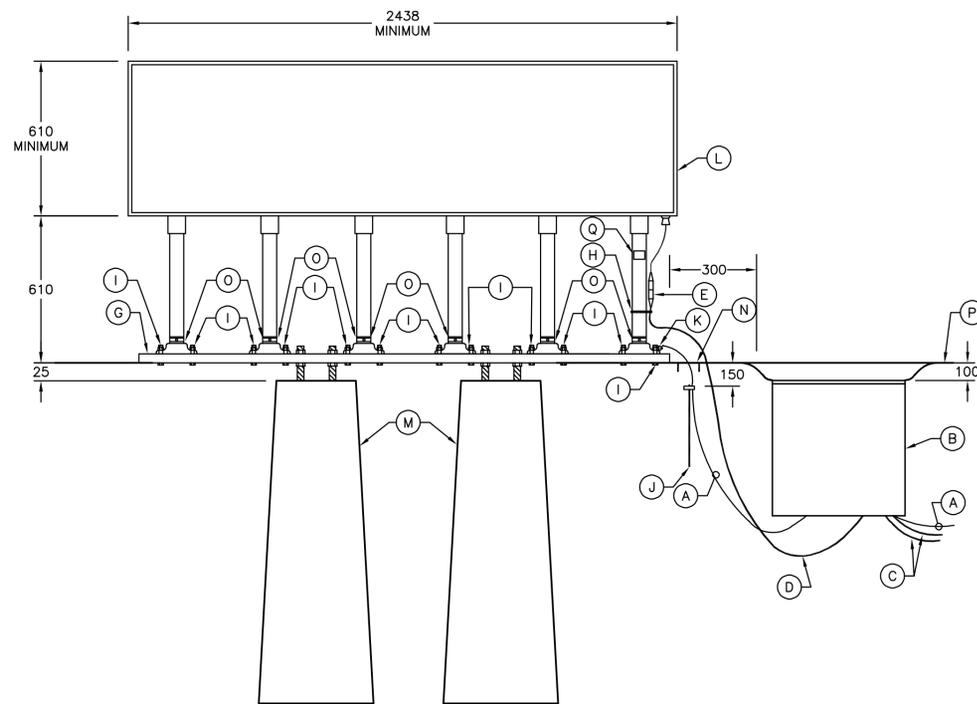
EMPLACEMENT



TYPE S-1



EMPLACEMENT



EMPLACEMENT

29-11

OBLIGATION



TYPE S-3



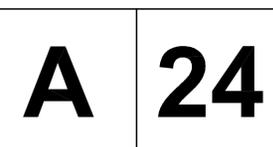
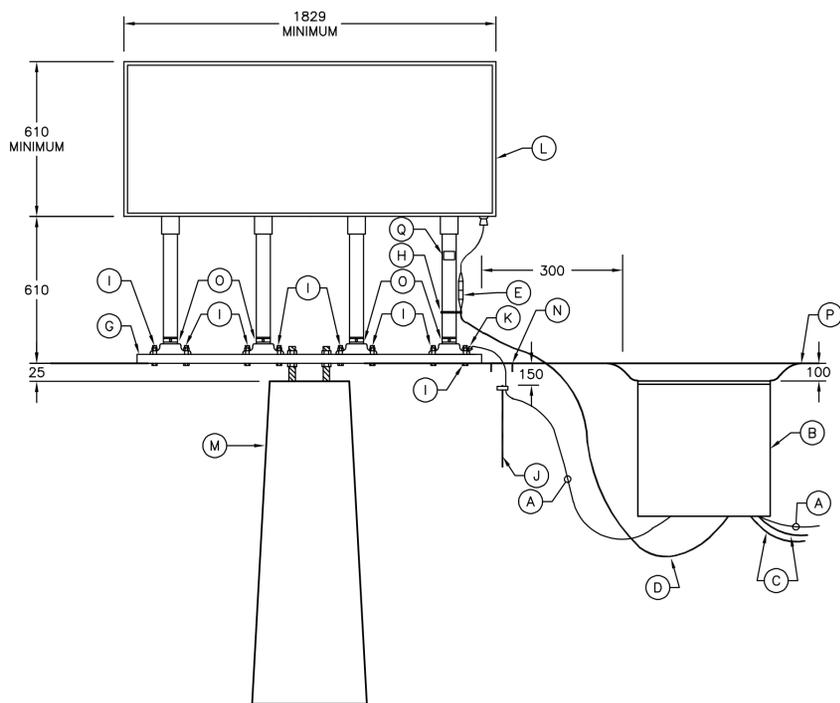
OBLIGATION



EMPLACEMENT

- (A) CONDUCTEUR EN CUIVRE NU SOLIDE, CALIBRE 8 (CONTREPOIDS DE TERRE)
- (B) FOSSE DE TIRAGE EN PVC, VOIR FEUILLET « FOSSE DE TIRAGE ET RACCORDEMENTS »
- (C) CÂBLE ASLC 5 kV, CALIBRE 8 À UN CONDUCTEUR AVEC UNE LONGUEUR DE 1M SUPPLÉMENTAIRE POUR CHAQUE CÂBLE ENTRANT DANS LA FOSSE
- (D) RALLONGE SECONDAIRE SOOW, CALIBRE 12 À 2 CONDUCTEURS, D'UNE LONGUEUR DE 3M
- (E) CONNECTEUR SECONDAIRE FEMELLE, POSER 3 RANGS DE RUBAN ADHÉSIF 3M « SUPER 88 SCOTCH » SUR TOUTE LA LONGUEUR DES CONNECTEURS OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- (G) PLAQUE D'INTERFACE, PAR LE MANUFACTURIER
- (H) COLLIER DE SERRAGE DE TYPE « TIE-WRAP » NOIR
- (I) BOULON 12 mm X 38 mm AVEC ÉCROU ET RONDELLE EN ACIER GALVANISÉ
- (J) TIGE DE MISE À LA TERRE À REVÊTEMENT DE CUIVRE LIÉ D'UN DIAMÈTRE DE 19 mm ET D'UNE LONGUEUR DE 3 M AVEC UN COLLET
- (K) CONNECTEUR EN CUIVRE DEMISE À LA TERRE CALIBRE 8, DE THOMAS & BETTS SP4SL OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- (L) PANNEAU DE SIGNALISATION LUMINEUX TYPE S-1 À S-3, 2 À 4 LAMPES DE 45 W OU 62 W 6,6 A HALOGÈNE
- (M) MASSIF DE FONDATION MB-21 (VOIR FEUILLET « MASSIF DE FONDATION TYPE MB-21 »)
- (N) BÔTE D'ACCÈS POUR TIGE DE MISE À LA TERRE DE MARQUE NVENT ERICO MODÈLE T416B OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- (O) MANCHON CÉDANT SOUS L'IMPACT AVEC BRIDE DE FIXATION DIAMÈTRE 53 mm
- (P) SOL FINI
- (Q) PLAQUE D'IDENTIFICATION

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION



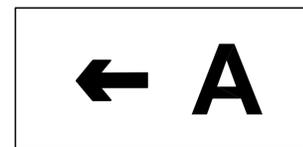
EMPLACEMENT

OBLIGATION



OBLIGATION

EMPLACEMENT



DIRECTION



DIRECTION



TYPE S-2

**\*\* NOTE AU CONCEPTEUR \*\***  
LE CALIBRE PRÉSENTÉ EST LE MINIMUM EXIGÉ. CEPENDANT, IL DOIT ÊTRE VALIDÉ.

NOTES GÉNÉRALES :

- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2G-084 AVRIL 2024 DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- TOUS LES CONDUCTEURS SONT EN CUIVRE.
- LA HAUTEUR DES CARACTÈRES EST DE 400 mm. LA LARGEUR AINSI QUE L'ESPACEMENT ENTRE CHACUN DOIVENT ÊTRE CONFORMES À L'APPENDICE C DU TP312F.
- LE LETTRAGE EST JAUNE SUR FOND NOIR POUR UN PANNEAU D'EMPLACEMENT, BLANC SUR FOND ROUGE POUR UN PANNEAU D'OBLIGATION ET NOIR SUR FOND JAUNE POUR UN PANNEAU DE DIRECTION OU DE SORTIE DE PISTE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE L'INSTALLATION SELON LES EXIGENCES ET LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

PLAN TYPE - AVRIL 2024	PT2G-084
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
AAAA-MM-JJ	PRENOM NOM (012-XXXXXXX)
AAAA-MM-JJ	Statut Par
Mandataire	
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
<p><small>Scellé Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite.</small></p>	
PRENOM NOM, ing.	
Vérificateur	
PRENOM NOM, ing.	
Équipe technique	
PRENOM NOM, tech.	
Titre	
PANNEAUX DE SIGNALISATION LUMINEUX	
Numéro de plan	8
EL-2024-N-DDDDDD	
Identification de regroupement	